

PALATINE ABSOLUMENT

Fonds Commun de Placement

Non conforme aux normes européennes

Rapport Annuel 2011/2012

PALATINE ABSOLUMENT

FCP à vocation générale

DIVERSIFIE

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

30/03/2012

- I - CARACTERISTIQUES

► **OPCVM d'OPCVM** : Inférieur à 50% de l'actif net

► **Objectif de gestion** :

Le FCP a pour objectif la recherche d'une performance à long terme supérieure à l'EONIA, grâce à une gestion discrétionnaire et une allocation dynamique d'actifs diversifiés composés d'actions, de titres de taux et d'OPCVM.

► **Indicateur de référence** :

L'indicateur de référence est l'indice EONIA (Euro Overnight Index Average). Il correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone Euro, il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque de la zone Euro. Il est publié par la Fédération Bancaire Européenne. Les informations sur cet indice sont notamment disponibles sur le site internet de FININFO www.fininfo.com.

Le FCP n'est pas indiciel ni à référence indicielle et l'indice ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance. Aucune corrélation avec l'indicateur n'est recherchée par la gestion.

► **Stratégie d'investissement** :

La stratégie d'investissement repose sur une allocation d'actifs fondée sur une analyse approfondie des différentes classes d'actifs, dans un deuxième temps elle vise à investir dans la sélection la plus adéquate.

Le portefeuille pourra, en fonction des anticipations de la gestion sur l'évolution des marchés actions et de taux, être exposé selon les limites indiquées dans le tableau suivant :

Pondération des actifs	Exposition minimum	Exposition maximum
Placements actions	- 30%	50%
Placements taux (obligataires et monétaires)	0%	100%
	Fourchette de sensibilité : -8 / +8	

Le processus de gestion repose sur une analyse pragmatique des facteurs clés (variables économiques, déterminants des marchés et facteurs techniques) de l'évolution des grandes classes d'actifs. Cette analyse permet la détermination des zones géographiques, du niveau d'investissement en actions, des niveaux de sensibilité et l'anticipation des évolutions des taux. La répartition des investissements par pays, les allocations entre actions et titres de taux et la pondération des grandes et petites capitalisations varient selon les choix discrétionnaires de la gestion suivant les opportunités qu'elle détecte et en fonction de ses anticipations.

Pour couvrir et/ou exposer le portefeuille, la gestion pourra intervenir sur les marchés financiers à terme et conditionnels réglementés et/ou organisés ou de gré à gré français et/ou étrangers. La gestion aura principalement recours à des opérations sur futures et options sur taux, sur actions, sur indices et sur devises, et des contrats d'échange de taux d'intérêt et de devises pour ajuster l'exposition du portefeuille, en substitution d'une détention directe de titres, ou en couverture des titres détenus. La gestion pourra également exposer le portefeuille au risque de taux indifféremment à la hausse ou à la baisse des taux dans la limite de la fourchette de sensibilité, comprise entre - 8 et + 8, et réaliser des ventes de futures sur indices actions dans la limite d'engagement de 30% de l'actif. Les engagements hors bilan du FCP sont limités à 100% de l'actif.

Les obligations, titres de créance et tout autre titre de dette auront une notation court terme égale ou supérieure à A2 et long terme à BBB lors de leur acquisition dans le portefeuille, par Standard and Poor's ou leurs équivalences chez d'autres agences de notation. La répartition entre dette publique et dette privée, la répartition des investissements par pays, en obligations convertibles à dominante taux mixtes et en titres non notés varient selon les choix discrétionnaires de la gestion, le risque de change n'étant pas systématiquement couvert. L'exposition au risque de change peut être supérieure à 10% de l'actif.

Le FCP pourra investir accessoirement en titres dits spéculatifs (obligations à haut rendement) procurant un rendement supérieur à celui de l'EONIA capitalisé et réaliser des opérations de prises en pension d'une durée inférieure à 3 mois avec révocation à tout moment.

Il pourra investir globalement jusqu'à 50% de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM, gérés ou non par le prestataire ou une société liée, sans contrainte de classification :

- en OPCVM de droit français
- en OPCVM (dont les ETF) de droit étranger conformes à la directive européenne modifiée.

► Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Compte tenu de l'orientation du FCP, l'investisseur s'expose à un certain nombre de risques, dont les principaux sont détaillés ci-dessous.

Risque discrétionnaire : le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que, à tout moment, le FCP ne soit pas investi sur les marchés les plus performants et que le gérant ne sélectionne pas les OPCVM les plus performants.

La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion.

Risque de perte en capital : l'investisseur ne bénéficie d'aucune garantie de capital et peut donc ne pas retrouver son capital initialement investi.

Risque actions : le FCP peut, à tout moment, être exposé aux variations de cours affectant les marchés actions. Une baisse des marchés actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative. L'OPCVM est exposé à des sociétés dont la taille de capitalisation peut être faible. Ces entreprises, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les investisseurs. L'attention des souscripteurs est attirée sur les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents sur lesquels l'OPCVM peut être exposé, qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

Risque de taux : le FCP peut, à tout moment, être totalement exposé au risque de taux, la sensibilité aux taux d'intérêt pouvant varier en fonction des titres à taux fixe détenus et entraîner une baisse de sa valeur liquidative.

Risque de crédit : le FCP peut être totalement exposé au risque de crédit sur les émetteurs privés. En cas de dégradation de leur situation ou de leur défaillance, la valeur des titres de créance peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de change : le FCP peut être exposé au risque de change pour la partie de l'actif net investie hors de la zone euro non couverte contre ce risque, ce qui peut entraîner une baisse de sa valeur liquidative.

- II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION

Fin mars 2010, les marchés progressaient de nouveaux et nous retrouvions des notations et donc des positions modérément positives sur les actions (US, Japon, Europe, Europe Centrale).

Le printemps a été marqué par la catastrophe japonaise de mars 2011. Les marchés ont plongé, le Nikkei en tête, puis rebondi avec violence. Ce type de configuration ne nous est pas d'habitude très favorable, et PALATINE ABSOLUMENT rend un peu de performance à cette occasion.

Le début de l'été a continué à être caractérisé par une grande volatilité des marchés. Puis, aux affres de la crise de la zone euro se sont jointes les craintes d'une récession économique mondiale. En effet, au vu des indicateurs avancés, il apparaît acquis que l'Europe sera en récession au cours de l'hiver. De plus, des inquiétudes se font jour sur un atterrissage difficile de l'économie chinoise en proie à une bulle immobilière et à des tensions inflationnistes.

A partir de fin juillet, les marchés actions ont donc brutalement plongé, EuroStoxx en tête.

Nous avons rapidement attribué des notes nettement négatives aux différentes classes d'actif actions et en conséquence, les 10 premiers jours d'août ont été profitable pour le FCP. De plus, la mise en place d'une tendance haussière puissante sur le BUND a produit un »rating « positif pour les taux long terme et l'exposition de PALATINE ABSOLUMENT à leur baisse a contribué à la bonne performance du mois.

Septembre a été beaucoup plus haché, et la configuration des marchés plus difficile ; le FCP a donc à cette occasion, rendu un peu de performance.

Le mois d'octobre a été particulièrement agité, avec un premier plongeon des indices actions, suivi d'une reprise violente qui, en fin de course, a vu même les marchés asiatiques perdre leur puissance baissière. Le mois s'est terminé en tête à queue spectaculaire à la suite de l'annonce du référendum grec.

Pour la première fois depuis de longs mois, nous disposons d'un investissement notable dans le « crédit » (corporate et « high yield ») en raison d'une valorisation remarquable et d'une finance comportementale favorable.

L'affaire du référendum grec (puis de l'annulation de son projet) et les affres de la politique italienne ont produit une série de chocs et de contre-chocs. Ces derniers ont représenté pour notre processus de gestion une concentration d'événements adverses tout à fait exceptionnelle. Toutes les classes d'actif risquées ont été saisies par cette danse de St Guy et cela entraîne la plus mauvaise performance mensuelle du FCP de toute son existence.

L'enjeu sur les taux est devenu très petit en cette fin d'année et nos notations des sous-classes d'actif actions évoluent entre des marques modérément négatives (émergents) et plus positives (S&P, Footsie).

Le mois de décembre a été un mois quasiment pour rien, si ce n'est sur les taux où le Bund est passé de 2,30 à 1,80 % de rendement, la perte de confiance envers ce dernier faisant long feu.

En fin d'année, nous sommes essentiellement investisseurs de « Crédit » au moyen d'ETF « high yield ».

Janvier est marqué par une situation en voie d'assainissement : des investisseurs ayant une vue pessimiste de l'économie mondiale ayant développé des positions excessivement défensives ont fait face à des surprises positives répétées sur les nouvelles macro-économiques.

Nos notes de cycle ses sont rapidement améliorées ainsi que nos notes de qualification de tendance.

Au total en fin de mois, notre exposition actions est augmentée à un tiers du portefeuille global, Nasdaq en tête.

En raison d'une finance comportementale en amélioration et d'une brutale prise de puissance statistique, notre analyse du NIKKEI a connu une embellie remarquable et nous avons renforcé notre position sur cet indice jusqu'à un tiers de la pondération totale actions. Notre analyse positive du «Crédit » est confirmée, en conséquence l'investissement du fonds dans cette classe d'actif est maintenu à hauteur de 40 %.

Progressivement, nos « scorings » des sous-classes d'actif actions nous ont amené à concentrer notre investissement sur les Etats-Unis et le Japon. Toutefois, en fin de trimestre, nous avons

commencé à réduire notre pondération du NIKKEI en raison d'une dégradation de sa finance comportementale et de divergences techniques baissières. Nous avons de même procédé à la baisse de notre notation du « Crédit » en euro et réduit en conséquence la position d'ETF « high yield » en euro.

Au total, la bonne performance de ce premier trimestre 2012, compense le très difficile dernier trimestre 2011 et permet au FCP de présenter au titre de son exercice une progression satisfaisante.

Sur l'exercice, la performance du FCP se monte à **+ 0,42 %**. Bien que le fonds ait pour ambition le rendement absolu et ne soit pas « benchmarké », on peut rappeler la progression de l'Eonia sur la même période : **+ 0,81 %**.

Les performances passées de l'OPCVM ne préjugent pas de ses performances futures.

- III - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE

Exercice des droits de vote :

La société de gestion a défini dans son document « politique de vote » ses principes d'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM qu'elle gère.

La participation au vote s'exercera seulement pour les sociétés françaises, dans la mesure où les documents d'information de l'assemblée auront été obtenus, et ce :

- Systématiquement, pour les sociétés composant l'indice SBF 120 ; la société de gestion suivra alors les recommandations formulées par l'AFG ;
- Systématiquement, à partir d'un seuil de détention consolidée de 15 millions d'euros pour les autres sociétés françaises ;
- Ponctuellement ou sur événement en dehors des cas ci-dessus, si le gérant souhaite exprimer un vote de soutien ou manifester son désaccord, ou en cas de difficultés importantes faisant courir un risque important aux actionnaires.

La société n'exclut aucune possibilité de choix de vote et la politique de vote est sauf exception la suivante :

- Résolutions qui ne paraissent pas contraires aux intérêts des actionnaires minoritaires :
Les pouvoirs sont confiés au Président de la société.
- Résolutions tendant à affaiblir le rôle de l'actionnaire minoritaire ou allant contre son intérêt :
Vote contre.
- Résultats inférieurs à ce que la société a fait espérer :
Abstention ou vote contre.

Commission de mouvements :

La commission de mouvements, facturée le cas échéant à l'OPCVM à l'occasion d'une opération portant sur un instrument financier est intégralement reversée à la société de gestion.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires :

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- | | |
|-------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| - Tarification | - Confidentialité |
| - Qualité de l'exécution | - Organisation de réunions avec les émetteurs |
| - Qualité des analyses | - Qualité du back – office |
| - Qualité du conseil | - Traitement des litiges |
| - Capacité à intervenir dans des situations spéciales | |

PALATINE ABSOLUMENT

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :

Palatine Asset Management

42, rue d'Anjou

75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 mars 2012

PALATINE ABSOLUMENT

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion : Palatine Asset Management

42, rue d'Anjou
75008 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 mars 2012

Aux porteurs de parts,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 mars 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds Commun de Placement PALATINE ABSOLUMENT établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux OPCVM.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la société de gestion et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 11 juillet 2012

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte Marque Gendrot



Gérard VINCENT-GENOD

BILAN ACTIF AU 30/03/2012 EN EUR

	30/03/2012	31/03/2011
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	39 805 541,57	84 600 846,69
Actions et valeurs assimilées	5 896,80	8 479,20
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	5 896,80	8 479,20
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	18 983 797,88	44 942 225,71
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	18 983 797,88	41 947 809,73
<i>Titres de créances négociables</i>	<i>18 983 797,88</i>	<i>41 947 809,73</i>
<i>Autres titres de créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	2 994 415,98
Organismes de placement collectif	20 208 692,60	35 227 757,77
OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale	20 208 692,60	27 119 460,00
OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT	0,00	0,00
Fonds d'investissement et FCC cotés	0,00	8 108 297,77
Fonds d'investissement et FCC non cotés	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	4 002 392,76
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	4 002 392,76
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	607 154,29	419 991,25
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	607 154,29	419 991,25
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	12 947 852,43	1 930 937,98
Opérations de change à terme de devises	8 872 543,39	0,00
Autres	4 075 309,04	1 930 937,98
Comptes financiers	249 902,75	206 502,72
Liquidités	249 902,75	206 502,72
Total de l'actif	53 003 296,75	86 738 287,39

BILAN PASSIF AU 30/03/2012 EN EUR

	30/03/2012	31/03/2011
Capitaux propres		
Capital	42 308 105,10	83 562 659,66
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	218 193,41	184 058,40
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	42 526 298,51	83 746 718,06
Instruments financiers	562 740,99	384 446,22
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	562 740,99	384 446,22
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	562 740,99	384 446,22
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	8 718 081,42	49 832,10
Opérations de change à terme de devises	8 693 153,01	0,00
Autres	24 928,41	49 832,10
Comptes financiers	1 196 175,83	2 557 291,01
Concours bancaires courants	1 196 175,83	2 557 291,01
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	53 003 296,75	86 738 287,39

HORS-BILAN AU 30/03/2012 EN EUR

	30/03/2012	31/03/2011
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
CME NIKEI 225 J 0611	0,00	1 818 135,44
EUR EUREX BOBL 0611	0,00	6 301 350,00
EUR GR SCHATZ 0611	0,00	55 733 600,00
HKF HANG SENG I 0411	0,00	1 704 286,54
SIM MSCI SINGAP 0411	0,00	861 460,20
SPI 200 INDEX 0611	0,00	709 054,47
Options		
DJ EURO STOXX 50/0411/CALL/3000	0,00	1 532 594,12
DJ EURO STOXX 50/0411/CALL/3050	0,00	201 726,06
DJ EURO STOXX 50/0411/CALL/3100	0,00	136 230,59
DJ EURO STOXX 50/0411/CALL/3150	0,00	62 875,66
DJ EURO STOXX 50/0411/PUT /2850	0,00	749 268,23
DJ EURO STOXX 50/0411/PUT /2900	0,00	7 830 000,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
CBO CBOT UST 10 0612	12 251 281,26	0,00
CME MINI NASDA1 0612	4 461 680,56	0,00
CME S&P500 MINI 0612	3 003 125,70	0,00
EUR EUREX EUROS 0611	0,00	1 990 800,00
EUREX BOBL 0612	1 489 320,00	0,00
EUREX EUROBNB 0612	2 492 820,00	0,00
HKF HANG SENG I 0412	1 189 635,66	0,00
LIF LIFF FTSE 1 0612	824 932,51	0,00
LIFF FTSE 100 0611	0,00	1 063 503,90
MSCI SINGAP 0412	370 879,12	0,00
NIKEI 225 JPY 0612	8 486 891,18	0,00
NYS NYL MSCI EM 0612	3 199 459,34	0,00
S&P500 MINI 0611	0,00	744 697,34
Options		
DJ EURO STOXX 50 04/2012 CALL 2650	211 941,66	0,00
DJ EURO STOXX 50 04/2012 CALL 2675	26 187,97	0,00
DJ EURO STOXX 50 04/2012 CALL 2700	124 501,31	0,00
DJ EURO STOXX 50 04/2012 CALL 2725	118 892,20	0,00

HORS-BILAN AU 30/03/2012 EN EUR

	30/03/2012	31/03/2011
DJ EURO STOXX 50 04/2012 CALL 2775	75 212,60	0,00
DJ EURO STOXX 50 04/2012 PUT 2150	612 768,29	0,00
DJ EURO STOXX 50 04/2012 PUT 2300	746 921,55	0,00
DJ EURO STOXX 50 04/2012 PUT 2400	3 741 129,84	0,00
DJ EURO STOXX 50 04/2012 PUT 2500	3 951 447,27	0,00
DJ EURO STOXX 50/0411/PUT /2600	0,00	581 599,82
DJ EURO STOXX 50/0411/PUT /2700	0,00	1 430 421,17
NIKKEI 225 04/2012 CALL 10500	1 106 621,17	0,00
NIKKEI 225 04/2012 CALL 10750	421 580,58	0,00
NIKKEI 225 04/2012 PUT 9000	276 048,42	0,00
NIKKEI 225 04/2012 PUT 9250	277 793,20	0,00
NIKKEI 225 04/2012 PUT 9500	44 945,13	0,00
NIKKEI 225 04/2012 PUT 9750	911 652,15	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/03/2012 EN EUR

	30/03/2012	31/03/2011
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 394,98	674,65
Produits sur actions et valeurs assimilées	590,97	530,40
Produits sur obligations et valeurs assimilées	204 203,94	0,00
Produits sur titres de créances	454 159,02	442 982,92
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	15 392,18	15 235,64
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	82 030,88	394 213,09
Total (1)	757 771,97	853 636,70
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	31 194,20	24 509,69
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	31 194,20	24 509,69
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	726 577,77	829 127,01
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	445 468,32	698 287,08
Résultat net de l'exercice (1 - 2 + 3 - 4)	281 109,45	130 839,93
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-62 916,04	53 218,47
Acomptes versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	218 193,41	184 058,40

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions prévues par le règlement du comité de la réglementation comptable n°2003-02 modifié relatif au plan comptable des OPCVM.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité
- prudence
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs :

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor)

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPCVM détenus :

Les parts ou actions d'OPCVM seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion :

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPCVM.
Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPCVM.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 0,70% maximum TTC pour les parts A et de 1,55% maximum pour les parts B.

Les frais de gestion variables sont calculés selon la méthode suivante pour les deux parts:

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du FCP et le taux fixe de 5% l'an, sur l'exercice comptable qui débute le lendemain du dernier jour de bourse du mois de mars de l'année N et s'achève le dernier jour de bourse du mois de mars de l'année N+1.
La performance du FCP est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative. Cette dernière inclut la capitalisation des revenus encaissés par le FCP.

- Si la performance du FCP est positive et supérieure à 5% l'an, la part variable des frais de gestion représentera 20% de la différence entre la performance du FCP et 5% l'an.
- Si la performance du FCP est négative ou inférieure à 5% l'an, la part variable des frais de gestion sera nulle.
- Si en cours d'exercice, la performance du FCP, depuis le début de l'exercice, est positive et supérieure à 5% l'an, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative.

Dans le cas d'une performance du FCP inférieure à 5% l'an entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette part variable ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice comptable que si, sur l'exercice, la performance du FCP est positive et supérieure à 5% l'an.

Au titre de l'exercice 2008/2009, le calcul de la part variable prend effet le 5 mai 2008 sans rétroactivité sur l'exercice en-cours. La perception de cette part variable n'interviendra que fin mars 2010.

Cette commission de surperformance sera directement imputée au compte de résultat du FCP.

C- Affectation du résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, majorés du produit des sommes momentanément disponibles. Les frais de gestion et les charges sur opérations financières s'imputent sur ces produits. Les plus ou moins values latentes ou réalisées et les commissions de souscription et de rachat ne constituent pas des produits.

Les sommes distribuables sont égales au résultat net de l'exercice augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde des comptes de régularisation des revenus afférents à l'exercice clos.

Conformément aux dispositions énoncées dans le prospectus complet, l'OPCVM capitalisera intégralement les sommes totale des revenus pour les parts A et B.

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/03/2012 EN EUR

	30/03/2012	31/03/2011
Actif net en début d'exercice	83 746 718,06	143 992 901,14
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)	12 782 085,93	17 302 896,72
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)	-53 514 250,66	-77 749 233,94
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 024 870,34	1 754 421,42
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 246 901,34	-834 529,46
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	13 135 936,30	20 371 424,32
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-13 904 393,23	-19 094 168,42
Frais de transactions	-476 202,01	-712 996,01
Différences de change	-1 457 115,43	-145 709,68
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 083 886,22	-676 836,72
Différence d'estimation exercice N	2 082 746,69	-1 139,53
Différence d'estimation exercice N-1	1 139,53	-675 697,19
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	70 554,88	-592 291,24
Différence d'estimation exercice N	222 377,24	151 822,36
Différence d'estimation exercice N-1	-151 822,36	-744 113,60
Distribution de l'exercice antérieur	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	281 109,45	130 839,93
Acomptes versés au cours de l'exercice	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	42 526 298,51	83 746 718,06

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
Billets de trésorerie	6 994 430,68	16,45
Certificats de dépôt	5 993 688,89	14,09
T.C.N. étrangers hors Euro Commercial Paper (ECP)	5 995 678,31	14,10
TOTAL Titres de créances	18 983 797,88	44,64
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Actions	34 184 247,41	80,38
Taux	16 233 421,26	38,17
TOTAL Autres opérations	50 417 668,67	118,56

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	18 983 797,88	44,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	249 902,75	0,59
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 196 175,83	2,81
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	16 233 421,26	38,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	18 983 797,88	44,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	249 902,75	0,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 196 175,83	2,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 489 320,00	3,50	14 744 101,26	34,67

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	USD		JPY		HKD		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	3 752 365,40	8,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	760 907,11	1,79	750 408,90	1,76	78 515,95	0,18	72 181,28	0,17
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	8 693 153,01	20,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	189 482,04	0,45	423 698,95	1,00	183 516,50	0,43	399 478,34	0,94
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	22 915 546,86	53,89	11 525 531,83	27,10	1 189 635,66	2,80	1 195 811,63	2,81

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	30/03/2012
Créances	
Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	8 872 543,39
Ventes à règlement différé	2 166 580,00
Dépôts de garantie en espèces	1 908 729,04
Total des créances	12 947 852,43
Dettes	
Vente à terme de devise	8 693 153,01
Frais de gestion	24 928,41
Total des dettes	8 718 081,42

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
PALATINE ABSOLUMENT A		
Parts souscrites durant l'exercice	97 789	12 440 024,55
Parts rachetées durant l'exercice	-421 449	-53 074 718,76
Solde net des souscriptions/rachats	-323 660	-40 634 694,21
PALATINE ABSOLUMENT B		
Parts souscrites durant l'exercice	7 048	342 061,38
Parts rachetées durant l'exercice	-8 948	-439 531,90
Solde net des souscriptions/rachats	-1 900	-97 470,52

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
PALATINE ABSOLUMENT B	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PALATINE ABSOLUMENT A	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

3.7.FRAIS DE GESTION

	30/03/2012
PALATINE ABSOLUMENT A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	413 258,37
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
PALATINE ABSOLUMENT B	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	32 209,95
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,55
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPCVM :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/03/2012
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	30/03/2012
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	30/03/2012
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPCVM			4 160 057,20
	FR0010611335	PALATINE MOMA B FCP	4 160 057,20
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT

Tableau d'affectation du résultat de l'exercice

	30/03/2012	31/03/2011
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	218 193,41	184 058,40
Total	218 193,41	184 058,40
	30/03/2012	31/03/2011
PALATINE ABSOLUMENT A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	223 913,42	192 687,03
Total	223 913,42	192 687,03
	30/03/2012	31/03/2011
PALATINE ABSOLUMENT B		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-5 720,01	-8 628,63
Total	-5 720,01	-8 628,63

**3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS
CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	31/03/2008	31/03/2009	31/03/2010	31/03/2011	30/03/2012
Actif net Global en EUR	31 223 679,85	79 795 102,35	143 992 901,14	83 746 718,06	42 526 298,51
PALATINE ABSOLUMENT A					
Actif net	31 223 679,85	78 587 040,66	142 320 506,96	81 585 149,33	40 468 803,25
Nombre de titres	266 588	632 346	1 120 917	639 587	315 927
Valeur liquidative unitaire	117,12	124,27	126,96	127,55	128,09
Capitalisation unitaire	2,24	1,92	-0,20	0,30	0,70
PALATINE ABSOLUMENT B					
Actif net	0,00	1 208 061,69	1 672 394,18	2 161 568,73	2 057 495,26
Nombre de titres	0	24 380	33 311	43 120	41 220
Valeur liquidative unitaire	0,00	49,55	50,20	50,12	49,91
Capitalisation unitaire	0,00	0,77	-0,49	-0,20	-0,13

3.12. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ESPAGNE				
TELEFONICA	EUR	480	5 896,80	0,01
TOTAL ESPAGNE			5 896,80	0,01
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			5 896,80	0,01
TOTAL Actions et valeurs assimilées			5 896,80	0,01
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
METRO AG 0% 10/04/2012	EUR	2 000 000	1 999 329,63	4,70
TOTAL ALLEMAGNE			1 999 329,63	4,70
FRANCE				
ARCELOR 0% 23/04/2012	EUR	2 000 000	1 998 281,77	4,70
AREVA FIX 0.00 160412	EUR	2 000 000	1 999 113,08	4,69
BANQUE PSA FINANCE 0% 25/04/12	EUR	2 000 000	1 998 476,37	4,70
COFIDIS 0% 02/05/2012	EUR	2 000 000	1 998 032,13	4,70
RENAULT CREDIT INTL S.A.BANQUE 180512 FIX 0.0	EUR	2 000 000	1 997 180,39	4,70
SASINO GUICHARD 0% 10/05/12	EUR	2 000 000	1 997 672,78	4,70
VIVENDI FIX 0.00 150512	EUR	1 000 000	999 363,05	2,35
TOTAL FRANCE			12 988 119,57	30,54
PAYS-BAS				
INTERNATIONAL ENDESA BV TF 20/04/2012	EUR	2 000 000	1 998 593,40	4,70
REPSOL INTERNATIONAL FINANCE BV FIX 0.00 160512	EUR	2 000 000	1 997 755,28	4,70
TOTAL PAYS-BAS			3 996 348,68	9,40
TOTAL Titres de créances négo. sur marchés régl. ou ass.			18 983 797,88	44,64
TOTAL Titres de créances			18 983 797,88	44,64
Organismes de placement collectif				
OPCVM français à vocation générale				
FRANCE				
LYX.ETF IBOX.LIQ.HIGH Y.30 SI	EUR	34 000	3 693 420,00	8,69
LYXOR ETF EURO CORP BD A	EUR	12 000	1 493 760,00	3,51
PALATINE MOMA B FCP	EUR	130	4 160 057,20	9,78
TOTAL FRANCE			9 347 237,20	21,98
TOTAL OPCVM français à vocation générale			9 347 237,20	21,98
OPCVM européens coordonnés et assimilables				
IRLANDE				
ISHARES USD CORPORATE BOND	EUR	73 000	5 980 160,00	14,07
MAKT IBOX USD HIGH YIELD CAP.	USD	45 000	3 752 365,40	8,82

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MARKIT IBOXX EURO HIGH YIELD	EUR	11 000	1 128 930,00	2,65
TOTAL IRLANDE			10 861 455,40	25,54
TOTAL OPCVM européens coordonnés et assimilables			10 861 455,40	25,54
TOTAL Organismes de placement collectif			20 208 692,60	47,52
Instruments financiers à terme				
Engagements à terme ferme				
Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé				
CBO CBOT UST 10 0612	USD	-126	-96 516,81	-0,23
CME MINI NASDA1 0612	USD	108	22 437,49	0,05
CME S&P500 MINI 0612	USD	57	4 721,41	0,01
EUREX BOBL 0612	EUR	-12	600,00	0,00
EUREX EUROBNB 0612	EUR	18	13 680,00	0,03
HKF HANG SENG I 0412	HKD	-12	-4 642,48	-0,01
LIF LIFF FTSE 1 0612	GBP	-12	-3 239,55	-0,01
MSCI SINGAP 0412	SGD	9	-215,00	0,00
NIKEI 225 JPY 0612	JPY	183	240 756,08	0,58
NYS NYL MSCI EM 0612	USD	-82	-18 108,43	-0,04
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé			159 472,71	0,38
TOTAL Engagements à terme fermes			159 472,71	0,38
Engagements à terme conditionnel				
Engagements à terme conditionnel sur marché réglementé ou assimilé				
DJ EURO STOXX 50 04/2012 CALL 2650	EUR	180	3 600,00	0,01
DJ EURO STOXX 50 04/2012 CALL 2675	EUR	-35	-420,00	0,00
DJ EURO STOXX 50 04/2012 CALL 2700	EUR	270	1 890,00	0,00
DJ EURO STOXX 50 04/2012 CALL 2725	EUR	-360	-1 800,00	0,00
DJ EURO STOXX 50 04/2012 CALL 2775	EUR	-540	-1 080,00	0,00
DJ EURO STOXX 50 04/2012 PUT 2150	EUR	-720	-19 440,00	-0,05
DJ EURO STOXX 50 04/2012 PUT 2300	EUR	270	22 950,00	0,05
DJ EURO STOXX 50 04/2012 PUT 2400	EUR	-540	-124 740,00	-0,29
DJ EURO STOXX 50 04/2012 PUT 2500	EUR	270	169 020,00	0,40
NIKKEI 225 04/2012 CALL 10500	JPY	-70	-12 774,63	-0,03
NIKKEI 225 04/2012 CALL 10750	JPY	-100	-3 649,89	-0,01
NIKKEI 225 04/2012 PUT 9000	JPY	-210	-9 580,97	-0,02
NIKKEI 225 04/2012 PUT 9250	JPY	-140	-11 497,16	-0,03
NIKKEI 225 04/2012 PUT 9500	JPY	10	1 459,96	0,00
NIKKEI 225 04/2012 PUT 9750	JPY	90	30 385,36	0,07
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché			44 322,67	0,10
TOTAL Engagements à terme conditionnels			44 322,67	0,10
TOTAL Instruments financiers à terme			203 795,38	0,48

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Appel de marge				
Appels de marges C.A.Indo en \$ hong-kong	HKD	48 000	4 642,48	0,01
Appels de marges C.A.Indo en £ sterling	GBP	2 700	3 239,54	0,01
Appels de marges C.A.Indo en \$ us	USD	116 599,62	87 556,97	0,21
Appels de marges C.A.Indo en AUD	AUD	0	0,00	0,00
Appels de marges C.A.Indo en euro	EUR	-14 280	-14 280,00	-0,03
Appels de marges C.A.Indo en SGD	SGD	360	215,00	0,00
Appels de marges C.A.Indo en yen	JPY	-26 385 000	-240 756,07	-0,57
TOTAL Appel de marge			-159 382,08	-0,37
Créances			12 947 852,43	30,45
Dettes			-8 718 081,42	-20,50
Comptes financiers			-946 273,08	-2,23
Actif net			42 526 298,51	100,00

PALATINE ABSOLUMENT A	EUR	315 927	128,09
PALATINE ABSOLUMENT B	EUR	41 220	49,91